Annie DIEUPART 376 chemin Brouqua 64360 LACOMMANDE

ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI 2025

Commune de LACOMMANDE

Suite à ma demande du 26 mars 2024 de maintien du zonage en constructible de mes parcelles chemin Brouqua, par courrier en date du 4 août dernier, la CCLO me notifie un refus au motif de discontinuité de la trame bâtie.

Je suis surprise de ce motif dans la mesure où sur une distance de 500 m, le chemin Brouqua compte 9 maisons dont 5 sur 236 m au niveau de mes parcelles.

En conséquence, je demande le réexamen de ma demande.

Le 26 septembre 2025

HOUNIE Jean-François

De: Annie DIEUPART <annie.dieupart@wanadoo.fr>

Envoyé: vendredi 26 septembre 2025 12:23

À: Enquete publique PLUI

Objet: avis suite

Pièces jointes: Enquête PLU i- 2025.odt